



Le Poulainvillois

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE LA MAIRIE

- Mardi de 11h à 12h30
et de 14h à 16h30
- Mercredi de 10h à 12h
- Jeudi de 11h à 12h30
- Vendredi de 11h à 12h30
- Samedi de 10h à 12h

Téléphone : 03.22.43.26.16

www.ville-poulainville.fr

Messageries :

m.caridroit@amiens-
metropole.com

blandurel@ville-poulainville.fr

HORAIRE D'OUVERTURE DE L'AGENCE POSTALE

-Lundi au vendredi de 11h à
15h

-Samedi de 10h30 à 12h

Téléphone : 03.22.43.46.19

Vœux du Maire 2019

"L'année 2018 vient de se terminer. Nous l'avons traversée, chacune, chacun, avec son lot de bonheurs, de peines, mais aussi de malheurs.

Mes premiers mots iront donc naturellement, à celles et ceux qui ont été confrontés et éprouvés les plus durement par les accidents de la vie, des épreuves qui ne laissent pas indemne et accompagnent chacun de nous.

Aussi terribles qu'ils puissent être, ces jours sombres et ces blessures ne doivent pas éclipser les joies et les jours heureux, les rencontres et les moments agréables. Nous avons tous notre lot de souvenirs d'une année passée.

Même si la cérémonie des vœux est toujours une formule ou un rendez-vous empreint d'une certaine tradition, avec ses règles et son protocole, nous apprécions ce moment. Nous l'apprécions, car elle manifeste la capacité de notre village, de ses habitants et de ses forces vives à se retrouver et à se rassembler. Nous l'apprécions aussi, car constamment dans les initiatives que nous portons, nous sommes à la recherche de ce lien, de cette relation de proximité et de ce contact avec vous.

Savoir s'arrêter quelques instants pour se retrouver et se rassembler est devenu aujourd'hui indispensable, dans une société trop souvent divisée, rythmée par une actualité qui se focalise sur les faits divers plutôt que sur les projets, attirée par le sensationnel, au préjudice des valeurs, privilégiant souvent la précipitation, au détriment de la perspective et du bon sens.

Les Vœux du Maire	1-2-3
Réunion de conseil municipal du 09.11.2018	4-5
Festivités de fin d'année	6-7
La vie municipale	8
Informations diverses	9
La vie associative	10



La soirée des vœux est pour les élus l'occasion de saisir ce moment de rassemblement et de rencontre, pour rappeler que les projets et les actions que nous menons s'inscrivent, au-delà de leur réalisation, dans des volontés et des perspectives.

Que chacun aborde 2019 avec optimisme, même si chaque responsable est soumis au dilemme de continuer à faire autant mais avec moins de moyens, Poulainville n'échappe pas à la règle. La cérémonie des vœux c'est aussi l'occasion de dresser un bref bilan des réalisations terminées ou en cours, des actions et des événements de l'année écoulée qui ont marqué la vie de notre village:

- ✕ L'arrivée tant souhaitée, d'une doctoresse.
- ✕ La réouverture d'une classe au groupe scolaire.
- ✕ L'acquisition d'un pavillon pour l'aménager en cabinet médical .
- ✕ La mise en place de la boîte à lire .
- ✕ La création d'un parking, rue Marius Morel.
- ✕ L'aménagement des allées du cimetière pour permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.
- ✕ La fresque peinte sur le transformateur à l'entrée de village.
- ✕ L'achat de la balayeuse aspiratrice de voirie.
- ✕ L'éclairage architectural de la façade de la Mairie.
- ✕ Le renforcement de la défense incendie extérieure.
- ✕ Le transfert de la voirie du lotissement des Tilleuls dans le domaine public.
- ✕ La signature d'un accord multipartite pour l'installation d'une unité agro-alimentaire sur le territoire de Poulainville.



Et nous continuerons en 2019 par :

- ✕ La réfection de l'éclairage de la place du 8 mai 1945.
- ✕ La mise en place d'un panneau d'information électronique.
- ✕ La réalisation de trottoirs, rue de la Vallée. L'enfouissement du réseau téléphonique, la rénovation de l'éclairage et la réfection de la voirie des Toits de France. La réfection des trottoirs et des caniveaux, résidence de l'Avenir.
- ✕ L'aménagement de la voirie, en prolongement de la rue de Coisy.
- ✕ L'ouverture du cabinet médical après travaux.
- ✕ La réalisation de fossés drainants pour l'infiltration des eaux pluviales dans plusieurs chemins ruraux.
- ✕ La première phase des travaux d'extension du groupe scolaire, pour l'ouverture d'une salle de repos.
- ✕ L'ouverture au public de l'hôtel 4* à l'enseigne Quality hôtel.
- ✕ La création de la micro-crèche.
- ✕ La révision du PLU.

Une nouvelle année, c'est aussi le bon moment pour remercier chaleureusement les bénévoles, les anciens pompiers, les responsables des associations et leurs adhérents, les élus, les employés communaux, les enseignants et les animateurs, les gendarmes et les pompiers. Un grand merci à chacun d'entre vous, pour votre implication dans votre métier et le service rendu à la population

Une commune accueillante retient plus l'attention et engage les visiteurs à y séjourner, voir même à s'y installer. C'est pourquoi, nous nous efforçons de la tenir propre et de l'embellir, ce qui nous a valu le label « fleurissement remarquable » et d'être proposés pour l'obtention d'une 1ère fleur par la commission départementale des villages fleuris. Un fleurissement de qualité ne peut-être réalisé qu'avec suffisamment de monde. Vous êtes de plus en plus nombreux à participer dans cette voie. Je vous invite à poursuivre avec nous le travail engagé depuis quelques années qui met en valeur l'image de notre village.

Les illuminations font aussi partie des actions d'animation. Les meilleures compositions sélectionnées, vont être nommées et récompensées par les membres de la Commission fleurissement et illuminations.

« Pour terminer, au nom des Elus du Conseil municipal et du Personnel communal, je vous adresse à chacun d'entre vous ainsi qu'à vos proches, mes vœux les plus sincères :

- des vœux de santé tout d'abord, santé préservée ou retrouvée pour ceux confrontés à la maladie.

- des vœux de courage pour ceux confrontés aux difficultés de la vie.

Je vous souhaite de conserver l'espoir, la curiosité, l'envie de découvrir, l'envie d'entreprendre.

Je vous souhaite de puiser en vous la capacité de colère et d'indignation, d'émerveillement et d'empathie.

Je vous souhaite de tirer le meilleur de la vie

Très belle et heureuse année 2019 à tous. Merci "



Remise des prix par le Président de la commission fleurissement et illuminations, aux 17 maisons illuminées sélectionnées par le jury.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 09 NOVEMBRE 2018**Nomination des agents recenseurs et Dotation Globale Forfaitaire INSEE**

3 agents recenseurs effectueront le recensement obligatoire de la population de Poulainville à partir du 17 janvier 2019 et jusqu'au 16 février 2019. Il s'agit de Mesdames Catherine HAZARD, Lucie POUSSART et Elodie DEPARIS.

Constitution d'une servitude de passage pour une canalisation d'eau permettant d'assurer la défense incendie extérieure sur la parcelle ZE 558 SCI EXTAND 7.

Dans certaines zones d'habitats récents, le réseau d'eau ancien est maintenant sous-dimensionné. Il n'est plus en capacité de répondre simultanément aux besoins en eau domestique et de défense incendie extérieure. Il est d'intérêt général d'instituer une servitude pour l'établissement d'une canalisation souterraine connectée sur le réseau principal, chemin de Beauquesne, afin de permettre aux services de secours de mener à bien leur mission de protection incendie sur la parcelle ZE 558 appartenant à la SCI EXTAND 7. **Voté.**

Prise en charge par la commune du matériel médical dédié à l'arrivée d'un médecin.

Afin de favoriser la venue d'un médecin sur la commune, la Municipalité a opté pour la prise en charge du matériel nécessaire à son activité. Il s'agit de mobilier (bureau, fauteuil, armoires), d'un ordinateur et de logiciels, de matériel médical (table de soins, trousse médicale...). Le Conseil Municipal autorise cette prise en charge d'un montant de 7.596,22 € HT et autorise Monsieur le Maire à signer une convention préservant la propriété du matériel prêté par la commune.

R.G.P.D Règlementation Générale sur la Protection des Données.

Les collectivités locales sont amenées à recourir de façon croissante aux moyens informatiques pour gérer les nombreux services dont elles ont la compétence : état-civil, listes électorales, inscriptions scolaires, action sociale, gestion foncière et urbanisme, facturation de taxes et redevances, etc. Ces applications ou fichiers recensent de nombreuses informations sur les personnes, administrés de la collectivité ou autres usagers. La loi Informatique et Libertés, fixe un cadre à la collecte et au traitement de ces données afin de les protéger, dans la mesure où leur divulgation ou leur mauvaise utilisation est susceptible de porter atteinte aux droits et libertés des personnes, ou à leur vie privée.

Afin d'accompagner les collectivités à respecter les obligations en matière de protection de données à caractère personnel, l'Association pour le Développement et l'Innovation numérique des Collectivités (ADICO) propose de mutualiser son délégué à la protection des données. **Voté.**

Reprise de la voirie du Lotissement Les Tilleuls

Vu l'accord sur le principe de reprise de la voirie du Lotissement Les Tilleuls, l'accord unanime des co-lotis pour la cession de la voirie amène le conseil municipal à autoriser l'acquisition à la SNC Ile de France moyennant le prix de 1 € symbolique des dites voiries comprenant les parcelles ZE 607. 608. 389. 390. 404, de rattacher les parcelles ZE 608. 389. 390. 404. 405 et 406 au domaine public, de constater la non affectation à l'usage public de la parcelle cadastrée ZE 607 et en conséquence, déclasser du domaine public ladite parcelle, Monsieur le Maire est autorisé à signer l'acte de vente de la parcelle ZE 607 au profit de Mr et Mme WACH Stéphane au prix de 24 € le m².

STATIONNEMENT

Occupant une place très importante des espaces publics, le stationnement sur la voie publique constitue un véritable problème.

- Une voiture qui parcourt en moyenne moins de 20 000 kms par an, n'est utilisée pour se déplacer qu'à moins de 5% de son temps. Pour une majorité de ménages, une voiture est donc garée ou en stationnement pendant 95 à 98% de son temps.
- Si ce stationnement s'effectue sur des espaces privés conçus à cet effet, ce faible taux d'utilisation de la voiture concerne uniquement son propriétaire.
- Mais si ces 95 à 98% de stationnement s'effectuent sur la voie publique, cela relève d'une véritable occupation d'un bien public, destiné à tous. L'automobiliste privatise alors totalement les avantages de sa voiture, tout en reportant ses inconvénients sur la collectivité, en considérant la voie publique comme un parking privé.

Pour la sécurité et la cohabitation sur la voie publique, au-delà des conflits d'usage, il conviendrait que les automobilistes garent leurs véhicules dans leur propriété. S'ils éprouvent vraiment le besoin d'occuper la voie publique, que ce soit au moins à des endroits prévus à cet effet. La distance qui les sépare de leur habitation n'est généralement pas très éloignée. De nombreux conflits de voisinage seraient ainsi épargnés.

Comptant sur un comportement citoyen qui relève du respect de la collectivité et du bien public, je vous remercie de votre compréhension.

TROUBLES CAUSES PAR LES ANIMAUX

Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la charge, sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver la santé, le repos et la tranquillité des habitants du voisinage.

De jour comme de nuit, vous ne devez pas laisser hurler ou gémir de façon répétée ou prolongée, un ou plusieurs chiens. Le propriétaire se doit de rechercher la cause des aboiements et d'y porter remède.

En promenade, un chien qui fait ses besoins, c'est normal. Mais je rappelle que le propriétaire a l'obligation de ramasser les déjections, ce qui est loin d'être une pratique générale. Si vous en êtes témoin, vous pouvez prendre une photo et l'adresser à la mairie.

LA VIE MUNICIPALE

UNE PREMIERE FLEUR EN 2019 ?



Lors de son passage le 15 juin dernier, le jury départemental des villes et villages fleuris a classé Poulainville dans les communes à « fleurissement remarquable ». Poulainville sera donc proposé au jury régional en 2019 pour l'obtention d'une première fleur, au même titre que Méaulte et Cayeux-sur-Mer.

Bravo à la commission fleurissement composée d'élus, d'employés et de bénévoles. Les plantations en cours cet hiver devraient permettre de passer une étape supplémentaire et obtenir, espérons-le cette

première fleur.

RETOUR SUR LES FESTIVITÉS DE FIN D'ANNÉE

16 novembre: concert des professeurs

Comme c'est maintenant la tradition, Poulainville a accueilli le concert des professeurs du Centre musical Cantabile. Cette année, c'était en l'église de Poulainville. Nous avons pu apprécier la chorale de femmes dirigée par Mr François Grandsir ainsi que différentes prestations variées de solos et d'ensembles, d'époques très diverses, proposées par les professeurs et toujours de grande qualité.



8 décembre: arbre de Noël

Dans une salle des fêtes comble, enfants et parents ont apprécié le nouveau spectacle KESKIDI présenté par Cirqu'onflexe. Après ce spectacle, 110 enfants scolarisés à Poulainville se sont vus offrir leur cadeau directement par le père-Noël.



9 décembre: repas des aînés

Comme chaque fin d'année, les élus étaient heureux de retrouver leurs aînés pour partager le repas dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Avant le repas, notre maire accompagné de nos conseillers départementaux, a souhaité la bienvenue à notre doyenne: Geneviève Berry et notre doyen: Henri Gazil.



A l'issue de l'après-midi associant plaisirs de la table et animations musicales chaque aîné a reçu de la part de la municipalité son traditionnel colis de Noël.

20 décembre: passage du Père-Noël à la cantine scolaire

Comme chacun a pu le constater, Père-Noël apprécie notre commune. Souvent présent sur son traîneau sur la place du village, il est également passé à la cantine pour offrir quelques friandises à nos enfants.



LA VIE MUNICIPALE**LES MAISONS ILLUMINÉES RÉCOMPENSÉES**

Lors de la cérémonie des vœux, la municipalité a le plaisir de récompenser les habitants qui participent au scintillement de Poulainville. Le jury est passé le 26 décembre et a sélectionné 17 propriétés. La liste des gagnants 2018, par ordre alphabétique, est la suivante :

Mr Mme BARON Louis	1 rue du Donjon
Mr BRUAUX Régis - Mme DEMONCHY	4 rue de Coisy
Mr CAPLIER - Mme DUBOIS	5 Rue Elsa Triolet
Mr Mme DE JESUS José	1 rue de l'Eglise
Mr Mme DEBRAY Didier	12 Rue de "Villers Bocage à Bertangles"
Mr DEMANESSE - Mme GAUSSIN	6 Place du Millénaire
Mr Mme GAFFÉ Yves	3 rue Joliot Curie
Mr Mme GAZIL Henri	13 rue Claude Debussy
Mr Mme GERVOIS Philippe	3 rue de Longpré
Mr Mme LEBOEUF Marc	8 rue de Beauquesne
Mr Mme MASETTI Jean	6 chemin de la Vallée Marette
Mr Mme OLIN Aymeric	13 rue de la Pommeraie
Mr PARMENTIER Alain	19 rue Claude Debussy
Mr Mme POIRIER Gino	9 Route Nationale
Mr Mme RICHARD Didier	10 rue Pasteur
Mr Mme TICON Jean-Pierre	13 rue Pablo Picasso
Mr Mme VARLET Samuel	14 Rue Jacques Prévert

Merci à l'ensemble des Poulainvillois qui, par leurs efforts, participent aux illuminations de la commune.

ENQUÊTE "BESOINS INFORMATIQUES—NTIC AUX PLUS DE 65 ANS"

A l'initiative de la Municipalité, de l'accueil de loisirs et de l'UFCV, un questionnaire a été établi afin de recenser vos attentes et vos propositions concernant l'usage des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC). Depuis deux ans maintenant, l'UFCV, par le biais de l'accueil de loisirs, propose des initiations à l'outil informatique dans la salle multimédia mise à disposition par la commune. Afin de mieux répondre à vos attentes et de vous apporter les connaissances nécessaires à votre usage quotidien, nous vous remercions de bien vouloir accueillir le jeune volontaire qui vous rencontrera à votre domicile afin de recueillir vos besoins.

Nous vous remercions par avance de votre accueil.

NOUVEAUX HORAIRES DE LA BIBLIOTHÈQUE À COMPTER DE JANVIER 2019

Elle sera accessible aux horaires suivants, en période scolaire :

- Lundi de 15h à 18h30.
- Mercredi de 15h30 à 17h30.
- Vendredi de 15h à 17h.
- Samedi de 11h à 12h.



L'inscription est gratuite et vous permet de bénéficier de la carte « Pass » d'Amiens-Métropole (utilisation possible sur place ou chez soi). Nous rappelons que si vous ne pouvez pas vous déplacer, nous pouvons apporter les livres chez vous.

INFORMATIONS DIVERSES

AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE

Dans le cadre de sa mobilisation pour l'emploi, la région Hauts-de-France propose une aide au financement du permis de conduire.

Cette aide, d'un montant maximal de 1000€, s'adresse aux jeunes de la région inscrits en formation, en voie d'insertion dans le monde du travail ou connaissant une situation professionnelle précaire. Elle s'adresse aux jeunes dont les ressources sont limitées.

Pour tout renseignement sur les modalités d'obtention de cette aide, vous pouvez contacter le 0800 02 60 80, écrire sur aideaupermis@hautsdefrance.fr ou vous rendre dans une antenne régionale de proximité.

CAMPAGNE DE PORTE À PORTE À POULAINVILLE ORGANISÉE PAR LA CROIX-ROUGE

Afin de continuer à agir auprès des personnes en difficulté, la Croix-Rouge française a besoin de faire connaître ses missions, ses besoins et ses défis. Elle organise une campagne de sensibilisation en porte à porte à Poulainville du 14 janvier au 09 février 2019.

HAUTS-DE-FRANCE PROPRES: ENSEMBLE NETTOYONS NOTRE RÉGION

Réservez dès à présent le samedi 23 mars pour participer au nettoyage de la nature à Poulainville et ses environs.

ENQUÊTE INSEE SUR LE CADRE DE VIE ET LA SÉCURITÉ

L'INSEE, en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (Ondrp) réalise du 1er février au 15 avril 2019, une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité. Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur, Mme GRIFFOIN, de l'INSEE, prendra contact avec certains d'entre nous. Elle sera munie d'une carte officielle l'accréditant.

L'ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS COMMUNIQUE

René Pierre-Louis remercie toutes les personnes qui ont participé à la démarche annuelle des calendriers qui a pour objectif de financer les actions de l'association : d'une part d'un devoir de mémoire (en participant aux cérémonies commémoratives et patriotiques) et en rendant hommage à leurs camarades disparus (achats de gerbes et plaques), d'autre part d'une action sociale (en venant en aide aux malades, épouse d'un des leurs, ou encore comme ce fut le cas le 13 septembre 2017 en venant en aide à une adhérente qui a eu son habitation complètement détruite par le feu). Merci à tous.

COUNTRY

"En Avril dernier, le Club Country Route 66 de Poulainville a fêté sa 8ème saison avec un Road Trip sur la Côte Ouest des États-Unis. 15 jours de découverte et de folie à travers les déserts, les parcs nationaux et les grandes villes comme San Francisco, Las Vegas, Los Angeles où nous avons pu danser dans un véritable saloon ou encore sur la mythique Route 66 au coucher du soleil. Un rêve devenu réalité".



AGENDA 2019 (provisoire)

- 23 mars : Nettoyage de Poulainville et ses environs
- 22 avril : Chasse aux œufs
- 8 mai : Célébration de l'Armistice
- 19 mai : Course cycliste - Prix de Poulainville
- 26 mai : Fête des mamans - Petit déjeuner offert + Elections Européennes
- 8 juin : Rèderie
- 8 et 9 juin : Fête foraine
- 9 juin : Course solidaire
- 14 juillet : Fête Nationale
- 11 novembre : Célébration armistice + Baby-Bourse
- 7 décembre : Arbre de Noël
- 8 décembre : Repas des Aînés